STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 24 juillet 2014

LE GOUVERNEUR ORDONNE AU COMMISSAIRE DU TRAVAIL DE L'ÉTAT D'ORGANISER UN CONSEIL SUR LES SALAIRES

Les membres du Conseil sur les salaires se pencheront sur les salaires des travailleurs à pourboires

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a ordonné aujourd'hui au commissaire du Travail de l'État Peter M. Rivera de mettre sur pied un Conseil sur les salaires en vue d'examiner et de recommander des changements sur les réglementations pertinentes concernant les employés des domaines du service et de la restauration dans l'État de New York.

« Lorsque la législature a accepté ma proposition consistant à hausser le salaire minimum, des milliers de New-Yorkais ont vu leurs perspectives économiques s'améliorer, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Afin de miser sur cet essor, j'ordonne à présent au commissaire du Travail Peter Rivera de mettre sur pied un Conseil sur les salaires et de tenir des audiences publiques pour assurer l'équité et déterminer si des changements sont nécessaires dans les réglementations qui régissent les taux payés aux travailleurs dans le domaine du service. »

Le 31 décembre 2013, le salaire minimum pour tous les travailleurs est passé à 7,25 $ à 8,00 $ de l'heure. C'était là le premier d'une série de trois changements annuels approuvés dans le cadre de l'entente budgétaire 2013. Le salaire minimum augmentera à 8,75 $ le 31 décembre 2014 et à 9,00 $ le 31 décembre 2015.

Les travailleurs à pourboires reçoivent un salaire de base obligatoire. Le total de leurs pourboires et de ce salaire de base doit être équivalent ou supérieur au salaire minimum. Le Conseil sur les salaires se réunira pour examiner les réglementations concernant les travailleurs dans les domaines du service et de la restauration, et recommandera des changements au besoin.

Le Conseil sur les salaires, composé de membres représentant la main-d'œuvre, les entreprises et le public, fera une recommandation au commissaire, qui annoncera ensuite une décision d'ici février 2015.

« Comme me l'a demandé le Gouverneur Cuomo, je vais mettre sur pied ce Conseil sur les salaires afin

d’examiner les réglementations et d’apporter des recommandations concernant les employés du domaine du service, a déclaré le commissaire Rivera. Les affaires ont changé depuis la hausse du salaire minimum. Je donnerai à ces individus pour tâche de déterminer si le salaire de base des employés à pourboires du domaine de la restauration devrait être modifié, et si oui, de combien. »

Voici les membres du Conseil sur les salaires : Heather C. Briccetti, présidente et première dirigeante du Conseil des affaires, Peter Ward, président du Conseil du milieu hôtelier de New York, et Timothy Grippen, directeur à la retraite du comté de Broome.

Le calendrier des audiences publiques sera annoncé bientôt.

Le Département du travail fait appliquer la loi sur le salaire minimum. Des webinaires enregistrés, des affiches, des fiches salariales, des foires aux questions et d’autres ressources pour employeurs et employés sont offerts sur ce site Web : www.labor.ny.gov/minimumwage.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

****

WE WORK FOR THE PEOPLE
PERFORMANCE * INTEGRITY * PRIDE